

**Claire Le Feuvre**, *Le Vieux Slave*, Peeters, Leuven-Paris, 2009, 242 p. — ISBN 978-90-429-2281-5

Il faut une dose certaine de témérité pour rédiger un ouvrage sur le vieux slave, qui a été décrit à de nombreuses reprises, mais, comme le dit l'adage bien connu, « La fortune sourit aux audacieux », et l'on ne reprochera certes pas à Claire Le Feuvre (désormais CL) d'avoir tenu cette gageure. Il est clair que le livre s'adresse avant tout à un public francophone qui ne dispose que d'un nombre restreint de références dans ce domaine, puisque la 2<sup>e</sup> édition de l'ouvrage classique, *Manuel du vieux slave* d'André Vaillant date déjà de 1964 et qu'il n'a été suivi que de la *Grammaire du vieux bulgare (vieux slave)* de Jean-Yves Le Guillou (Paris, Maisonneuve, 1984), très traditionnelle dans sa conception et qui ne pouvait en aucun cas éclipser le *Manuel*. CL écrit dans l'Avertissement : « Il est impossible d'être exhaustif dans les limites imparties à cet ouvrage [...] La consultation du *Manuel du vieux slave* de Vaillant reste indispensable. Mais la présentation de ce dernier, très vieillie, est inadéquate sur certains points, notamment le système phonologique ». Elle fait le même reproche à la syntaxe, certes très détaillée, mais « dans une présentation vieillie et pas toujours systématique », et elle se propose de donner « une description de la langue plus systématique et plus conforme aux usages de la linguistique moderne ». On la suivra sur cette voie, car il est vrai que le *Manuel* de Vaillant – qui avait toujours refusé la phonologie en parfaite connaissance de cause – est dépassé par bien des aspects, mais reste une mine de renseignements qu'il faut placer sous un autre éclairage.

Le nom de Claire Le Feuvre n'est sans doute pas bien connu chez les slavistes. La 4<sup>e</sup> de couverture indique qu'elle est normanno-alsacienne agrégée de grammaire et maître de conférences en linguistique.

tique grecque et grammaire comparée des langues indo-européennes à Strasbourg. Mais elle a soutenu entre-temps son habilitation et elle enseigne maintenant à l'INALCO. Son parcours fait penser à celui de Daniel Petit qui, lui, s'est tourné vers les langues baltiques et est devenu le spécialiste français incontesté dans ce domaine. On souhaite la même réussite à Claire Le Feuvre en slavistique.

*Le Vieux Slave* est divisé en six chapitres qui suivent un ordre qui ne dépayse pas : description externe (5-14), fiche d'identité linguistique (15-28), phonologie (29-48), morphologie (49-106), syntaxe (107-180), lexique et sémantique lexicale (181-220), deux annexes (liste lexicale et un commentaire de Marc 1, 35-45). S'y ajoutent une bibliographie sélective (219-220) et un index thématique (233-236).

Le nombre restreint de pages implique que l'auteur réussisse à dire l'essentiel. De ce point de vue, l'auteur s'en tire très bien. Certes, l'écriture est dense, et la présentation peu aérée demande une grande concentration de la part du lecteur, mais une fois cet obstacle surmonté, on suit très bien la démarche adoptée. Il y a cependant un reproche à adresser à CL. À l'instar de Vaillant, elle ne cite jamais ses sources à l'intérieur du texte, de sorte qu'on ne détermine pas toujours avec précision ce qui est repris d'autres linguistes et ce qui est personnel. Cela se répercute dans les formulations de la p. 27, du genre « certains admettant que [...] ; pour les premiers, [...] », « certains considèrent que [...] ; pour les seconds, plus nombreux [...] ». On aimerait bien connaître les principaux représentants de ces courants.

CL connaît bien la linguistique moderne, mais certains points sont contestables.

1) L'auteur parle d'opposition entre animés et non animés qui serait déjà présente en slave commun. Rien n'est moins sûr, car ce trait sémantique est encore peu développé en vieux slave. Mais surtout, CL semble employer les termes au sens étymologique (« qui possèdent une âme »), alors que le sens habituel en typologie est celui d'êtres vivants. Or, il est clair qu'en vieux slave, le génitif-accusatif caractérise les humains et les entités personnifiées, non les animaux : c'est un développement ultérieur, les langues slaves présentant des situations variées : l'opposition d'animation s'est étendue en russe et en biélorusse à tous les genres et à tous les types de déclinaison, les langues occidentales et l'ukrainien ne la connaissent qu'au masculin singulier (au pluriel, seules les personnes sont concernées), le serbo-croate et le slovène seulement aux masculins en

-o, etc. Par conséquent, il faut bien distinguer le trait d'animation et le trait d'humanité.

2) Il y a deux manières d'analyser les phrases essives. Soit on considère qu'on a affaire à une structure sujet + prédicat nominal (en fait, non limité au nom), soit on estime que la structure est sujet + verbe (copule) + attribut. Les points de vue sont normalement inconciliables. Or, CL ne tranche pas vraiment. P. 119, elle parle de prédicat nominal, mais à la p. 118, de « type copule + attribut » et, à la p. 120, elle écrit : « L'attribut nominal figure normalement au nominatif ». Les deux points de vue sont incompatibles, et l'auteur, finalement, penche pour une analyse en attribut dans la description.

3) La définition de l'aspect a fait couler beaucoup d'encre et le flot de propositions n'est pas près de se tarir. Encore faut-il qu'il n'y ait pas de contradictions dans les formulations. CL ne semble pas très à l'aise dans ce domaine, car elle écrit (p. 83) « Il y a en vieux slave [...] une opposition fondamentale entre le perfectif et l'imperfectif : le premier s'emploie pour un procès accompli ou dont on envisage l'accomplissement, le second pour un procès inaccompli ou envisagé indépendamment de son accomplissement ». Mais il y a une différence fondamentale entre un procès accompli et un procès dont l'accomplissement est envisagé. D'une part, si l'on utilise « accompli », on ne dispose plus de terme adéquat pour rendre compte de l'opposition entre formes simples et formes périphrastiques avec « être » + participe parfait en -l, qui ne se confond pas avec celle entre imperfectif et perfectif, d'autre part le perfectif implique une *visée d'achèvement*, selon l'excellente formulation de Zl. Guentchéva, mais n'indique pas en soi que le procès est achevé. C'est pourquoi la définition de Veyrenc (« L'aspect imperfectif présente le procès sans le spécifier. L'aspect perfectif implique au contraire une *limitation du procès* », un procès limité dans son impact) reste la meilleure. Le manque d'assurance de CL se vérifie dans ses assertions pour le moins contradictoires de la p. 98 : « [...] l'imperfectif qui marque, non pas le procès inaccompli, mais le procès envisagé indépendamment de son accomplissement, c'est-à-dire qu'il peut être employé pour un procès accompli, mais dont on décrit le déroulement ». Cela rend caduque la première partie de la définition de la p. 83, mais cela montre également que l'utilisation d'« accompli » et d'« inaccompli » repose sur des bases fragiles. Un autre point mérite discussion ; toujours à la p. 83, CL discute assez longuement dans la note de bas de page les vues de Kuryłowicz sur l'aspect, elle distingue l'aspect « lexical » (opposition imperfectif / perfectif) et l'aspect « flexionnel » ? les autres

valeurs aspectuelles, portées par la flexion verbale (itératif, duratif, inchoatif, semelfactif, etc.). Ce n'est certainement pas une bonne idée, car réduire l'opposition imperfectif / perfectif au lexique, c'est méconnaître le fait que c'est une opposition entièrement grammaticalisée. Les traits sémiques que sont l'itérativité, l'inchoativité n'appartiennent pas à l'aspect, mais à l'*Aktionsart*. On peut parler de divers types d'oppositions aspectuelles, mais l'aspect, lui, ressortit uniquement à la grammaire.

4) Le mot « catégories » est polysémique et source de confusion. Il est essentiel de distinguer catégories morphologiques, catégories syntaxiques et catégories sémantiques. Or, il ne faut pas les mettre sur le même plan, et il est nécessaire également de bien préciser les niveaux d'analyse. Ainsi, selon CL (p. 81), les catégories verbales sont la personne, le nombre, le temps, l'aspect, la voix. Mais la personne et le nombre sont uniquement morphologiques et renvoient à un élément extérieur au lexème verbal, à savoir le sujet. La voix est une catégorie syntaxique commandant la valence. Les catégories sémantiques sont l'aspect, le temps et le mode. Certes, toutes ces catégories impliquent des variations formelles, mais elles n'ont pas le même plan d'incidence.

5) La double assignation casuelle de certaines prépositions spatiales ne devrait pas être expliquée en termes de « avec mouvement / sans mouvement » (p. 129), car on peut se déplacer dans un espace clos (il y a donc mouvement) et c'est le locatif qui est utilisé en ce cas. Il faudrait dire mouvement orienté ou, plus simplement, opposition directif / non directif.

6) Les concepts énonciatifs demanderaient une définition plus précise (p. 179-180), car *focalisation* et *emphase* ont une double acception (contradictoire) chez les linguistes. Normalement, la focalisation repose sur la sélection exclusive et l'emphase sur la sélection privilégiante, mais Robert (« Le wolof : un exemple d'expression morphologique de l'emphase », *B.S.L.P.*, tome LXXXI, 1, p. 319-341) fait le contraire. D'autre part, quand CL écrit (p. 108) que « La structure non marquée est celle dans laquelle le thème est placé en première position et précède le rhème », elle conçoit sans doute le thème en termes d'information. Or, ce n'est pas une définition linguistique, car le thème précède toujours le rhème, et ce qui se trouve derrière le rhème n'est pas un thème, mais un report, un antitopique, un mnémème selon les auteurs. Cela se vérifie à la courbe intonative plate.

7) La formation des mots nécessite elle aussi une méthodologie rigoureuse. Les types unanimement reconnus (dérivation et com-

position) ne peuvent pas rendre compte de tout, et Martinet ajoutait par ex. la confixation. Mais même à l'intérieur des composés, il faut faire la différence entre vrais composés (deux mots autonomes qui s'unissent pour former un autre mot) et faux composés qui sont des dérivés à base complexe. Quand CL cite **ЛИСТОПАДЪ** « chute des feuilles » ou **ЧРЪНОРИЗЪЦЪ** « moine », elle les traite comme des composés. Or, ils ont une structure différente de celle de **МЪНОГОМИЛОСТИВЪ** « très miséricordieux » ou de **ДОБРОДѢЯНИЕ** « bonne action », car **ЛИСТО** ou **ЧРЪНО** n'existent pas à l'état libre.

La lecture de l'ouvrage suscite des remarques qui peuvent servir de bases à des discussions ultérieures. Elles suivent l'ordre des chapitres.

CL retient la date de 1014 pour la chute du Premier Royaume Bulgare, alors que l'historiographie bulgare retient celle de 1018. Après l'acte abominable du bulgaroctone Basile II, les opérations militaires se sont poursuivies pendant quatre ans avant la défaite totale de l'armée bulgare.

Les deux alphabets du vieux slave ont fait l'objet de nombreuses polémiques. Si l'on examine les choses sereinement, il y a deux hypothèses qui semblent très peu vraisemblables : l'antériorité de l'écriture cyrillique sur la glagolite (c'était la thèse de Emil Georgiev) et la dérivation de la glagolite de l'onziale grecque. La forme générale des lettres montre qu'elle est une invention de Cyrille qui, certes, a pu dans quelques cas être influencé par des alphabets existants, mais qui a créé pour le reste un alphabet vraiment original.

On notera la bonne description externe du vieux slave, avec un excellent relevé des documents (p. 11-13). La fiche d'identité linguistique soulève un serpent de mer bien connu des slavistes : le vieux bulgare et le vieux macédonien. Ce débat a débordé le cadre de la linguistique pour se transformer en recherche d'identité, et les Macédoniens en ont profité pour prétendre que leur langue, dès le début, est différente du bulgare, thèse évidemment contestée par les Bulgares. La propagande s'en mêlant, la question est devenue une profession de foi. CL ne succombe jamais à la tentation de prendre parti, et elle précise bien que le vieux bulgare et le vieux macédonien sont deux dialectes d'une même langue. Il n'empêche que, sous la plume des Macédoniens, les dialectes sont devenus des langues distinctes dès l'origine. CL indique les traits qui séparent les deux dialectes p. 17-18) :

– Vocalisation de l'ancien **ѣ** en position forte : on a **-ѣ-** en macédonien, alors qu'on a toujours **-ѣ-** en bulgare. S'il est vrai que les

manuscripts glagolitiques montrent ce passage, alors qu'il est pratiquement non attesté dans les manuscrits cyrilliques, il ne faut pas oublier que le traitement  $\mathfrak{h} > o$  caractérise tous les parlers bulgares du S.-O. et les parlers mésiens du N.-E.

– « Le traitement  $ja > \check{e}$  caractérise les textes de provenance macédonienne, tandis que  $ja$  est conservé dans les textes d'origine bulgare ». Le fait que la glagolite utilise le même graphème n'est pas une preuve de la confusion des deux timbres, car les deux graphies sont en distribution complémentaire en cyrillique :  $\mathfrak{h}$  après consonne,  $\mathfrak{h}$  à l'initiale syllabique.

– « Le /r'/ a tendance à se durcir en vieux bulgare ( $\mathfrak{цѣсара}$  pour  $\mathfrak{цѣсарѣ}$  « César »), tandis qu'il reste palatalisé en vieux macédonien ». L'exemple n'est pas probant, car le bulgare moderne a conservé la mouillure à la forme articulée ( $\mathfrak{царят}$ ).

Les exemples de la morphologie verbale et nominale montrent des stades différents d'évolution. L'analogie joue très vite dans le nivellement des paradigmes, et les textes glagolitiques reflètent sans doute un stade plus ancien dans certains cas (aoriste sigmatique du type  $\mathfrak{вѣсѣ}$ ) et plus récent dans d'autres (thèmes nominaux en  $-j$ ).

Il y a des différences lexicales, mais elles ne sont pas non plus très probantes dans la mesure où les mots théoriquement propres au vieux macédonien se retrouvent peu ou prou dans les dialectes bulgares.

Dans ses « Éléments de phonétique historique », il conviendrait de ne pas oublier la palatalisation de  $x$  (omission réparée p. 33). La 3<sup>e</sup> palatalisation (progressive) ne se produit pas seulement après  $i$  (bref ou long), mais aussi après  $e$  et  $r$  voyelle, et elle est irrégulière. S'il est vrai que  $b$  est rare en indo-européen, on ne peut pas dire malgré tout qu'il est totalement absent (NB, p. 20).

Le traitement des finales en vieux slave reste une pomme de discorde, mais si l'on examine les choses de près, on s'aperçoit que le  $-o-$  des désinences passe à  $-\mathfrak{h}-$ , sauf au nom.-acc. des neutres (type  $\mathfrak{цѣло}$ ). Il y a donc de fortes chances que le  $-o-$  ait été maintenu pour sauver le genre grammatical.

Le chapitre III, consacré à la phonologie, soulève aussi des questions familières aux slavistes. On ne reviendra pas sur le problème des sonantes-voyelles (voir J. Feuillet, *Grammaire historique du bulgare*, p. 26-28), ni sur l'opposition entre /r'/ et /r/ qui, contrairement à ce que prétend CL, est bien représentée en bulgare moderne (voir ci-dessus). Quand l'auteur écrit que le traitement  $*tj > \check{s}t$  et  $*dj > \check{z}d$  est caractéristique du bulgare et non du macédonien, elle oublie que le traitement macédonien ( $*tj > k$  et  $*dj > g$ ) est récent

et que la toponymie macédonienne garde des traces du traitement ancien. P. 40-41 : il n'est pas sûr que la quantité vocalique soit réapparue à la suite des contractions (НОВААГО en НОВАГО) : il peut s'agir tout simplement d'une simplification sans réintroduction de la longueur. P. 48 : la mobilité de la place de l'accent en bulgare moderne connaît de nombreuses restrictions, en particulier il est fixe à l'intérieur d'un temps donné, et les oppositions entre présent et aoriste sont réduites à une vingtaine de verbes à aoriste en -ох.

La tradition néo-grammairienne ayant toujours privilégié la morphologie (chap. IV), ce domaine a été particulièrement étudié : c'est pourquoi on ne fera que des remarques ponctuelles. CL dit que, dans les thèmes en *-ā-*, les masculins sont très rares. Ce n'est pas exact, car Vaillant, dans son *Manuel du vieux slave* (p. 165), en cite sept, auxquels s'ajoutent les masculins en -ни (du type **сѣди** « juge ») qui appartiennent aux thèmes en *-jā-*. Sinon, l'essentiel est dit, que ce soit sur la morphologie nominale et pronominale ou sur la morphologie verbale. Les valeurs des temps et des modes sont incluses et, hormis les réserves que l'on a émises sur l'accompli et l'inaccompli, le développement est excellent. Il aurait peut-être fallu dire que le parfait (rare dans l'ensemble par rapport à l'aoriste) a une valeur marquée, montrant l'importance que le locuteur attache au procès accompli, réactualisé dans sa sphère présente.

Le chapitre V, consacré à la syntaxe, est également de bonne facture. On sait combien l'étude de l'ordre des mots est difficile dans une langue qui copie servilement le modèle grec et ne le transgresse que rarement (ce sont justement les cas les plus intéressants). Il est sûr que le vieux slave disposait d'une grande souplesse dans l'agencement des constituants (la servilité ne peut conduire à l'agrammaticalité). P. 119, il reste une séquelle de la grammaire générative qui considérait dans sa première mouture que le passif était une transformation de l'actif, idée réfutée depuis longtemps. P. 123 : il n'est pas sûr que le tour prépositionnel *отъ* + génitif soit un calque du grec, car cet emploi est bien attesté dans les langues i.-e.

CL sacrifie à la tradition en intégrant les subordinées dans la phrase complexe, approche fondée sur la division (de type logique) en propositions. En fait, ce sont des groupes fonctionnels comme les groupes nominaux, mais bien entendu de nature différente. En dehors de cette différence d'analyse, il faut souligner à nouveau la qualité et l'exhaustivité de l'exposé sans oublier l'élégance du style. On regrettera juste la présentation trop concise des circonstants qui aurait pu être plus étoffée.

Le chapitre VI ne peut, lui, prétendre à l'exhaustivité si l'on songe que le tome IV de la *Grammaire comparée des langues slaves* de Vaillant compte 550 pages de texte. CL consacre un petit développement à l'héritage lexical et aux emprunts, mais se consacre avant tout, comme il est normal, à la formation des mots. Les principaux procédés de formation sont passés rapidement en revue (préfixation, infixation, suffixation, redoublement, composition et, plus original, agglutination, qui est en général rattachée à la composition). Il est dommage d'adopter le classement paresseux des préverbes selon l'ordre alphabétique, alors que l'établissement de sous-systèmes – tâche beaucoup moins facile – est plus instructif sur le plan du fonctionnement. On peut également se demander si la division en suffixes primaires (s'ajoutant directement à la racine) et suffixes secondaires divisés à leur tour en suffixes en labiales, suffixes en dentales, suffixes en vélares est la plus adéquate, car elle est de nature morphologique et ne renseigne guère sur le fonctionnement. Il est difficile d'échapper ici à la classification sémantique, souvent contestable dans le détail (mais le chercheur se doit de courir certains risques), mais plus satisfaisante pour comprendre la structuration du lexique.

En revanche, on saluera la partie « Sémantique lexicale » (6.4.) qui n'est quasiment jamais traitée en diachronie. Certes, l'auteur ne propose que quelques illustrations des phénomènes (hypéronymie, synonymie et parasynonymie, antonymie, métonymie et synecdoque, polysémie), mais l'essentiel est de ne pas les négliger. CL ouvre ici de nouvelles pistes et la « Phraséologie » (6.5.), limitée ici à quelques illustrations bienvenues, est encore un domaine peu exploré. Le mérite de l'auteur ne saurait être sous-estimé.

La liste lexicale de l'annexe 1 est aussi une idée originale, mais elle est évidemment trop brève pour remplacer un dictionnaire. Pour l'index, très bien fait, on peut suggérer à l'auteur d'utiliser les caractères gras quand le mot indexé fait l'objet d'un développement plus important dans le corps du texte.

La bibliographie est suivie de la mention « sélective ». Elle l'est un peu trop, car on s'étonne de ne pas trouver mentionnées des œuvres qui ont fait date dans la slavistique, ne serait-ce que *Le slave commun* de Meillet ou son livre sur le génitif-accusatif. Il existe plusieurs grammaires du vieux slave écrites en russe, en tchèque ou en bulgare (la *Gramatika na starobălgarskija ezik*, publiée par l'Académie des Sciences, est un volume très riche de près de 600 pages). Il est indispensable de citer dans les dictionnaires le *Lexicon palaeoslovenico-graeco-latinum* de Miklosich, qui n'est toujours pas dépassé pour sa



richesse, même s'il mêle vieux slave et slavon. Puisque l'auteur inclut aussi l'étymologie, on ne peut passer sous silence le *Russisches Etymologisches Wörterbuch* de Vasmer.

Malgré les quelques imperfections et points contestables qui ont été signalés, le livre de Claire Le Feuvre, fort bien rédigé et où les coquilles sont très rares (p. 9, transcription de *v* en [u] au lieu de [i] ; p. 103, l. 4 *pefectif* pour *perfectif*), vient enrichir la slavistique francophone en proposant un vrai rajeunissement et une modernisation de la grammaire du vieux slave. On attend de l'auteur d'autres ouvrages de qualité où elle jouira d'un espace moins limité.

*Jack Fenillet*  
INALCO